



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2023 - 112
Séance du 8 décembre 2023

Approbation du procès-verbal du 13 octobre 2023

Condition d'acquisition du vote :

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 octobre 2023 est approuvé (cf. INTRANET – Vie Institutionnelle – Conseils et Comités).